

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31.12.2018

Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2019

UNAPEI 66
500, rue Louis MOUILLARD
66000 PERPIGNAN

UNAPEI 66
Siège social : 500, rue Louis Mouillard
66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI 66 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association UNAPEI 66 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association UNAPEI 66 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux comptes

AUDITEURS STEPHANOIS,

Représenté par Julien CARBONNEILL



Unapei 66 - Bilan Propre Actif
 Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

ACTIF	Brut 2018	Amort. et dépréciations 2018	Net 2018	Net 2017
Actif Immobilisé :				
Immobilisations Incorporelles :	239 059	186 497	52 562	70 760
Logiciels informatiques	197 760	163 603	34 157	44 095
Films	41 299	22 894	18 405	26 665
Immobilisations Corporelles	33 487 419	12 497 164	20 990 255	20 136 915
Terrains	1 911 597	147 840	1 763 757	1 297 480
Constructions et aménagements	23 487 567	8 305 048	15 182 519	15 912 235
Installations techniques, Matériel, Outillage	2 004 424	925 293	1 079 131	1 096 643
Matériel et Mobilier	4 317 222	3 118 983	1 198 239	1 265 754
Immobilisations en cours	1 766 609		1 766 609	564 804
Charges à répartir				
Immobilisations Financières (1)	216 426		216 426	235 101
Médicoop	2 500		2 500	2 500
Association ObServeur	12 000		12 000	12 000
SCIC Replic Restauration	6 000		6 000	6 000
SCIA CHRISA	420		420	420
Titres bancaires	53 588		53 588	53 588
Prêt Action logement	130 492		130 492	144 903
Dépôts et cautionnements	11 427		11 427	15 690
Total I	33 942 904	12 683 661	21 259 243	20 442 776
Actif Circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	650 914		650 914	391 862
Avances et acomptes versés	1 800		1 800	3 916
Créances (2) :				
Clients et comptes rattachés	1 358 950	5 191	1 353 759	2 173 659
Compte courant Table de Cana	100 500		100 500	100 500
Compte courant SCIA - Construction	1 040 405		1 040 405	240 405
Autres (3)	560 737		560 737	265 000
Valeurs mobilières de placement	1 919 309		1 919 309	985 513
Disponibilités (autres que caisse)	2 099 654		2 099 654	2 901 051
Caisse				11 766
Total II	7 732 269	5 191	7 727 078	7 073 672
Charges constatées d'avance (2) (III)	24 288		24 288	12 596
TOTAL GENERAL (I + II + III)	41 699 462	12 688 852	29 010 610	27 529 043
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants				340 905

Unapei 66 - Bilan Propre Passif
 Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Capitaux Propres :		
Fonds associatifs sans droits de reprise - Legs - Donations	699 706	674 050
Subvention investissement sur biens renouvelables	646 200	628 518
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	8 424 144	7 853 052
Excédents affectés à la couverture du BFR	116 931	116 931
Réserves de compensation	650 011	615 936
Subvention investissement sur biens non-renouvelables	987 820	819 995
Report à nouveau	-96 112	27 740
Dépenses inopposables aux financeurs	-790 677	-1 001 858
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	148 289	699 162
Provisions réglementées	1 598 504	1 436 673
Total I	12 384 816	11 870 201
Provisions		
Provisions pour risques	120 620	120 620
Autres provisions	776 908	612 503
Fonds dédiés sur ressources affectées	118 252	196 100
Total II	1 015 780	929 224
Dettes (5) :		
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	12 737 086	11 519 971
Emprunts et dettes assimilées	23 668	31 557
Intérêts courus	32 822	35 698
Concours bancaires courants		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 888	191 746
Fournisseurs et comptes rattachés	719 579	651 018
Fournisseurs d'immobilisations	185 288	479 994
Autres (3)	1 898 684	1 815 944
Total III	15 610 014	14 725 929
Produits constatés d'avance (2) (IV)		3 690
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	29 010 610	27 529 043
(4) Dont réserves statutaires	646 200	646 200
(5) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an		

Unapei 66 - Compte de Résultat centralisé
 Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	12 080	13 011
Production vendue (biens et services)	4 455 416	4 239 468
Montant net du chiffre d'affaires	4 467 496	4 252 479
Production stockée et variation des stocks	108 005	104 299
Produits de la tarification	15 478 779	15 287 824
Production immobilisée	67 708	33 540
Subventions d'exploitation	148 126	245 871
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	309 403	495 831
Autres produits	1 995 165	1 800 559
Total I	22 574 682	22 220 403
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	9 430	12 934
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 597 710	1 477 471
Variation de stock	-151 047	-32 724
Autres achats et charges externes	5 233 893	5 119 336
Impôts, taxes et versements assimilés	912 000	829 659
Salaires et traitements	8 967 156	8 562 476
Charges sociales	3 840 991	3 663 789
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 412 935	1 384 899
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 877	975
Dotations aux provisions	259 529	205 890
Dépenses à réaliser sur ressources affectées	26 510	107 653
Autres charges	87 116	72 614
Total II	22 198 100	21 404 973
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	376 582	815 430
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	34 629	75 355
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	34 629	75 355
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	212 320	223 283
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	212 320	223 283
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-177 691	-147 928
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	198 891	667 502

Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	45 338	75 243
Sur opérations en capital	65 919	91 239
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	38 494	30 678
Total VII	149 751	197 160
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	2 207	45 972
Sur opérations en capital	14 826	28 735
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	182 308	86 169
Total VIII	199 341	160 876
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-49 590	36 283
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 012	4 623
Total des produits (I + III + V + VII)	22 759 062	22 492 917
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	22 610 773	21 793 755
Bénéfice ou perte	148 289	699 162

Règles de la méthode comptable

Les comptes sont établis de façon distincte :

- pour l'Association d'une part,
- pour chaque établissement ou service d'autre part,

Les comptes annuels centralisés regroupent ceux :

- de l'Association proprement dite
- des établissements et services sous contrôle financier de l'état ou du Département, à savoir :

Etablissements	Places	Salariés ETP au 31/12/18	FINESS
Siège	S.O.	8.46	660 784 604
IME les Peupliers + UE	74	50.10	660 780 420
SESSAD les Peupliers	35	7.91	660 784 653
SESSAD Esperanza	15	11.79	660 009 895
ESAT l'Envol	135	38.15	660 780 142
MAS du Bois Joli	42 + 5 + 3	54.12	660 784 737
Pôle Hébergement du Ribéral	20 Foyer Hébergement 48 Foyer de vie 10 Accueil de jour	56.95	660 781 436
ATO la Mirande	32	15.81	660 781 436
AVA Camp del mas	35	15.28	660 009 747
SAVS l'Escale	43	13.61	660 781 436
SAMSAH l'Escale	13		660 006 230
GEM l'Escale			
Total	510	272.21¹	

Les quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (655/755) [Comptabilité de la cuisine du pôle hébergement et celle du siège social] et les comptes de liaison interne sont neutralisés pour l'établissement des comptes consolidés. De même, les transferts de charges internes et les facturations de prestations de service de l'ESAT aux établissements sont retraités.

¹ Dont 34.91 ETP de salariés en situation précaire

A ce jour, elle a ouvert dans les structures qu'elle gère 512 places et emploie près de 265 salariés titulaires au 31 décembre 2018 (pour 238.30 ETP). En outre, elle emploie également 3 personnes en contrat d'apprentissage et 19 personnes en contrats aidés.

La Présidente de l'association est M. I. QUES, le Directeur Général M. J.P. BORREILL.

Les comptes regroupés sont établis selon les principes et les méthodes comptables résultant de la réglementation dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les établissements et services, les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis et présentés conformément à l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux établissements et services du secteur sanitaire et social du secteur privé appliquant pour partie le Tome 1 de l'instruction budgétaire et comptable M22 n°09-006-M22 du 31 Mars 2009, les règlements n°99-03 du conseil de la réglementation comptable et selon le plan de comptes M11 bis de l'arrêté du 15 Février 2010.

Pour le secteur de la gestion propre patrimoniale de l'Association, ce sont les principes comptables généraux du secteur associatif qui s'appliquent.

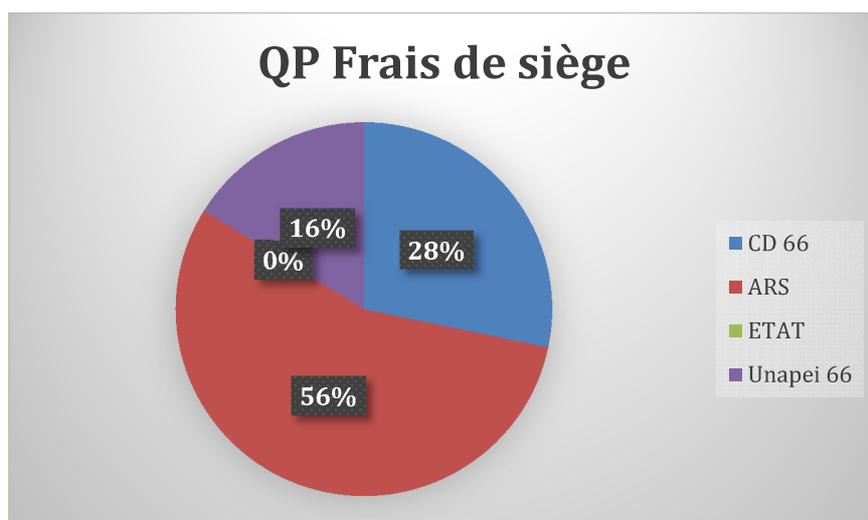
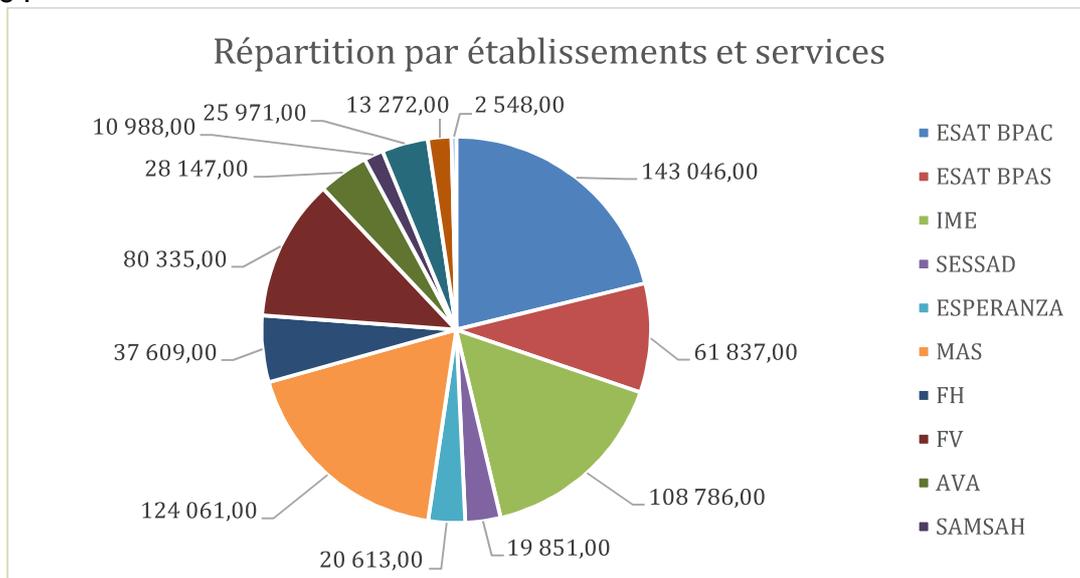
Le siège a fait l'objet d'une autorisation des services de l'Etat par courrier du 12 avril 1972 renouvelée pour la période 2015-2019 par arrêté n° 2015-2500 en date du 10 novembre 2015 dans le cadre d'un second CPOM couvrant la même période signé par l'ARS LR en date du 3 avril 2015. Cette autorisation a été modifiée par l'arrêté 2016-2422 du 1^{er} décembre 2016 incorporant dans le périmètre le SESSAD Esperanza et modifiant le taux de quote-part de frais de siège. Une demande de renouvellement sera effectuée en 2019 pour la période 2020-2024.

La répartition des enveloppes budgétaires des établissements et services gérés par l'Unapei 66 est la suivante :

La DT-ARS de Perpignan assurant la tarification tant des établissements relevant de l'Etat (ESAT l'Envol) que ceux relevant de l'Assurance Maladie est le contributeur majoritaire des frais de fonctionnement des établissements et services de l'Unapei66.

DT-ARS	56 %	soit 66.30 % des dotations publiques versées
CD66	28 %	soit 33.70 % des dotations publiques versées
Gestion propre	16 %	

Cela se traduit par un abondement du fonctionnement du siège qui se décline de la façon suivante :



Le siège est financé depuis le 1^{er} janvier 2015, conformément à l'arrêté de décembre 2016, sur la base de 3.4% des charges brutes de chaque établissement et service (hors quotes-parts de l'année et crédits non reconductibles).

Le montant total perçu au titre de l'exercice 2018 est de 677 064 €.

Principales méthodes d'évaluation retenues

Aucune option particulière n'a été retenue.

Immobilisations corporelles

Les logiciels sont amortis entre 3 et 7 ans selon leur importance et leur taux de renouvellement.

Les constructions sont enregistrées depuis 2016 au réel par composant selon la répartition des marchés.

Dans la mesure du possible et selon les capacités permises par l'exploitation, nous tendons à réduire ces durées sur la base de 40 ans, 20 ans et 10 ans.

Les frais financiers intercalaires, inclus jusqu'en 2015 dans le calcul du coût de la construction, sont désormais imputés (dans la mesure du possible) au budget de l'exercice considéré afin de ne pas alourdir les investissements.

Les durées d'amortissement des biens n'ont pas fait l'objet de modification particulière.

Les installations techniques, mobilières et outillage sont amortis sur une durée moyenne de 15 ans.

Le matériel de transport sur 5 ans

Le matériel informatique sur 3 ans. Le matériel de vidéoconférence, visioconférence ou les serveurs sont amortis en général sur 5 ans.

Le matériel de bureau sur 5 ans.

Le mobilier sur 8 ans à 10 ans selon les établissements.

Les investissements restent conformes aux plans pluriannuels de financement présentés et validés par les financeurs. Toutefois, certaines adaptations, selon les priorités, ont pu être mises en œuvre sur le secteur financé par la CPAM dans le cadre du dialogue de gestion. Une écoute particulièrement attentive depuis 2017 des services du Département a permis d'anticiper certains renouvellements et ajustements. Nous remercions l'autorité de cette qualité d'écoute et d'échanges.

Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO. Le stock de bois est quant à lui valorisé en fonction des derniers prix d'achats connus tandis que le stock de produits en cours et de produits finis sont valorisés selon l'avancement.

Créances

Les créances douteuses font l'objet d'un provisionnement à 50% la première année après avoir effectué les différentes relances. La seconde année, la provision est portée à 100% et si aucun changement n'intervient et aucune résolution amiable ou contentieuse n'est possible, la troisième année, les créances sont passées en perte et les provisions correspondantes reprises.

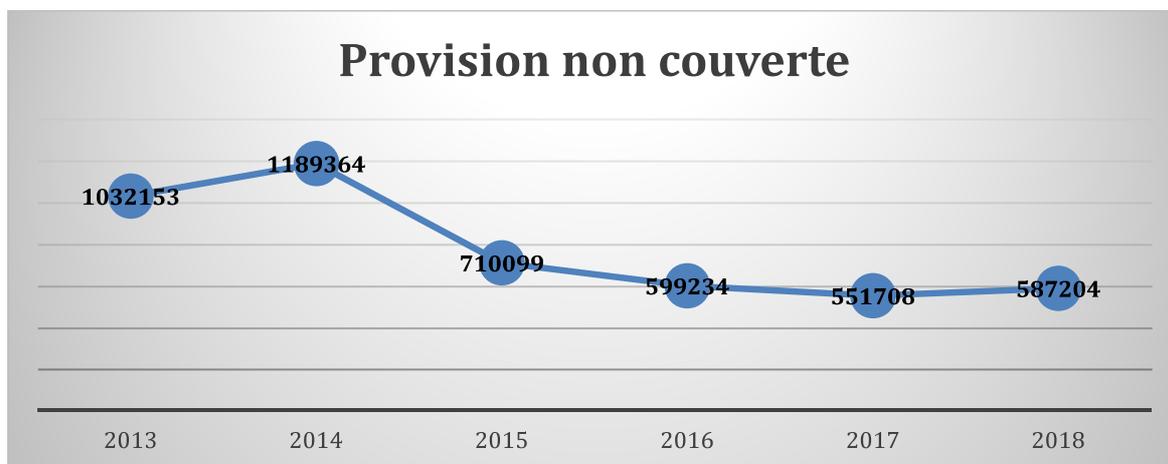
Provisions réglementées

Elles concernent la couverture du BFR, le lissage des surcoûts liés au plan pluriannuels d'investissement, les crédits non reconductibles liés à l'investissement et amortis au gré des dotations y afférentes, les plus-values sur les éléments d'actifs immobilisés ou circulants.

Informations complémentaires

Les modalités de calcul du passif social ont été modifiées depuis 2015 pour s'ajuster à la réalité constatée de l'association : accélération du turn-over de faible à moyen et recul du départ de l'âge au regard des évolutions légales (de 60 à 62 ans). Au regard d'une rotation du personnel plus rapide, le calcul sera sans doute réévalué au terme de l'exercice 2019. Une part est financée par les autorités (395 465 € correspondant à des échéances à court terme) mais il reste encore, au 31 décembre 2017, 551 708 € de provisions non constatées pour couvrir nos obligations.

De même, le calcul du provisionnement des indemnités pour congés payés a été automatisé avec le logiciel de paye à partir de la réalité de l'encours à la fin de l'exercice.



Engagements financiers et autres informations

Dettes garanties par sûretés réelles

Néant.

Garanties reçues

La plupart des emprunts liés aux constructions font l'objet de garanties.

Les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour des établissements relevant de l'ARS (56 584 € - MAS du Bois Joli / 1 315 001 € - IME les Peupliers) font l'objet d'une garantie bancaire financé par le Crédit Coopératif.

Les emprunts contractés pour des établissements relevant du Conseil Départemental sont couverts par une garantie du financeur (1 735 789 € - Foyer d'hébergement / 1 121 824 € - Atelier de vie et d'accompagnement / 1 561 532 € et 474 530 € - Foyer de vie).

Pour limiter les coûts, lorsque cela est possible, une promesse d'hypothèque est signée. Cette disposition concerne le prêt de l'ATO (408 334 €), ceux de l'ESAT (3 062 500 € + 325 568 € + 500 000 €), celui du siège (198 755 € + 267 546 €) et celui de la MAS du Bois Joli signé en 2019.

Ainsi sur l'ensemble des encours de 11 566 285 €, la somme de 10 527 964 € est couverte par des garanties.

Près de 91 % des emprunts sont donc couverts par une garantie.

En 2018, trois prêts nouveaux ont été contractés pour financer la rénovation des ateliers d'origine de l'ESAT (500 000 € auprès de la Société Générale) et deux prêts pour le siège pour un total prévu de 700 000 € (Banque Populaire). Un de ces prêts n'est pas encore complètement débloqué.

En 2019 sont prévus un prêt de 700 000 € pour la construction de l'agrandissement des locaux d'activités de jour des Maisons du Ribéral (opérateur non choisis à ce jour) et un prêt de 1.5 M€ auprès du Crédit Agricole pour la Maison du Bois Joli pour la construction de la première tranche.

Faits importants de l'exercice : Système information

Restructuration du réseau informatique :

Passage d'un réseau géré par la société CegiAlfa à un réseau Unapei 66-AEIM 54 géré en interne et supervisé par la société Bouygues est opérationnel depuis le 16 avril 2018. Cela a permis de résoudre la plupart des difficultés de fonctionnement liées au réseau même si des anomalies sont encore décelées et en voie de correction.

Le logiciel commercial LXP continue son déploiement au sein de l'ESAT

Poursuite du déploiement d'Octime et mise en place progressive du portail du salarié.

Poursuite du déploiement du logiciel OGiRYS, logiciel de communication interne et externe liée aux personnes accompagnées, débuté en juin 2015. Les demandes d'adaptation du logiciel non réalisées ne permettent pas son déploiement optimum sur l'ensemble de l'association

Déploiement d'Office 365 dans la foulée de la mise en œuvre du nouveau réseau (prévu pour septembre 2019)

Mise en place du RGPD conformément à la législation avec le soutien de la personne assurant la coordination de la qualité et le technicien informatique (Union association ASU). Il s'agit là de la mise en œuvre d'un changement profond des pratiques qui devra prendre du temps et mobiliser les acteurs.

Réinvestissement du logiciel ObServeur dès le lien effectif de l'interface entre OGiRYS et ObServeur.

Réinvestissement fin 2018 du document unique d'évaluation des risques sur la nouvelle version du logiciel informatique (en lien aussi avec le renforcement du réseau informatique).

Mise en place envisagée du logiciel 3A afin d'assurer la gestion des adhérents, de l'opération brioche, des actions de formation et de l'organisation des événements

Unapei 66 - Bilan Propre Actif
Comptabilité propre de l'association

ACTIF	Brut 2018	Amort. et dépréciations 2018	Net 2018	Net 2017
Actif Immobilisé :				
Immobilisations Incorporelles :	103 371	101 146	2 224	7 044
Logiciels informatiques	93 791	93 692	99	3 002
Films	9 580	7 454	2 126	4 042
Immobilisations Corporelles	1 600 006	301 386	1 298 620	830 591
Terrains	883 117	22 136	860 981	386 693
Constructions et aménagements	623 859	234 399	389 460	411 354
Installations techniques, Matériel, Outillage				
Matériel et Mobilier	70 281	44 851	25 430	32 544
Immobilisations en cours	22 749		22 749	
Immobilisations Financières (1)	65 321		65 321	68 321
Médicoop				
Association ObServeur	12 000		12 000	12 000
SCIC Replie Restauration				
Titres bancaires	52 901		52 901	52 901
Prêt Ciléo				
Dépôts et cautionnements				3 000
Total I	1 768 698	402 532	1 366 166	905 957
Actif Circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Avances et acomptes versés	1 004		1 004	1 091
Créances (2) :				
Clients et comptes rattachés	8 192		8 192	3 206
Autres (3)	16 377		16 377	
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	550 000
Disponibilités (autres que caisse)	794 467		794 467	678 433
Comptes de liaison interne	186 319		186 319	862 686
Caisse				
Total II	1 256 359	0	1 256 359	2 095 416
Charges constatées d'avance (2) (III)	5 539		5 539	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 030 595	402 532	2 628 064	3 001 372
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés				

Unapei 66 - Bilan Propre Passif
Comptabilité propre de l'association

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Capitaux Propres :		
Fonds associatifs sans droits de reprise - Legs - Donations	674 050	674 050
Subvention investissement sur biens renouvelables	52 460	52 460
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	1 760 000	1 600 000
Excédents affectés à la couverture du BFR		
Réserves de compensation		
Subvention investissement sur biens non-renouvelables		
Report à nouveau	97 378	215 667
Dépenses inopposables aux financeurs		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	17 883	68 681
Provisions réglementées		
Vérif Comptes de liaison		
Total I	2 601 771	2 610 858
Provisions		
Provisions pour risques		
Autres provisions		
Fonds dédiés sur ressources affectées	21 700	21 700
Total II	21 700	21 700
Dettes (5) :		
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes assimilées		
Intérêts courus		
Concours bancaires courants		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	302	429
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes de liaison interne		368 385
Autres (3)	3 732	
Total III	4 034	368 814
Produits constatés d'avance (2) (IV)	559	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 628 064	3 001 372
(4) Dont réserves statutaires	646 200	646 200
(5) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an		

Unapei66 - Controle de résultat

Dossier : 00 - Unapei 66 - Association - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Postes budgétaires	Réalisé 2017	Budget Cumulé 2018	Réalisé Cumulé 2018	Ecart Réalisé / Budget 2018
COTISATIONS				
Cotisations nettes perçues	20 606	17 350	18 273	923
OPERATION BRIOCHE				
Produit de la vente de brioches	104 285	125 000	141 148	16 148
Achat des brioches et autre frais liés	-39 389	-40 000	-44 834	-4 834
Solde sur opération brioche	64 896	85 000	96 314	11 314
ACTION ASSOCIATIVE				
Subvention liée à l'action familiale	10 877	8 500	13 585	5 085
Fête de l'association (Produits)	1 015	1 500	377	-1 123
Fête de l'association (Dépenses)	-3 673	-4 500	-7 162	-2 662
Action familiale	-11 020	-6 000	-9 503	-3 503
Assemblée Générale	-5 797	-12 500	-5 357	7 143
Revue Adapei	-3 443	-6 000	-3 751	2 249
Honoraires, Etudes, Audits	-30 666	-5 000	-15 387	-10 387
Congrès, Colloques, Déplacements, CCR, Séminaire	-18 667	-18 500	-22 253	-3 753
Communication	-16 411	-14 000	-38 150	-24 150
Total des actions associatives	-77 785	-56 500	-87 601	-31 101
GESTION COURANTE				
Produits divers de gestion	48			0
Fournitures administratives et affranchissements	-264	-700	-474	226
Documentation	-348	-800	-794	6
Service bancaire et assurance bénévoles	-768	-250	-642	-392
Cotisations Urssaf (activité bénévole+véhicule fonction)	-967	-1 000	-1 592	-592
Total de la gestion courante	-2 300	-2 750	-3 502	-752
Subvention accordée aux établissements	-4 690	-3 000	-971	2 029
Formation des bénévoles	-490	-1 000	1 221	2 221
Dotation aux amortissements	-35 688	-36 000	-33 675	2 325
Produits financiers	50 128	8 000	10 117	2 117
Charges financières	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER	14 677	11 100	176	-10 924
Dons et libéralités	55 378		20 783	20 783
Produits exceptionnelles de gestion	180			
Charges exceptionnelles de gestion	-1 574		-1 545	-1 545
Produit de cession d'éléments d'actif immobilisé	16 000			
Charges sur cession d'éléments d'actif immobilisé	-9 829		-519	-519
RESULTAT EXCEPTIONNEL	60 154		18 719	18 719
Impôts sur plus-values	-4 623	-800	-1 012	-212
RESULTAT APRES IMPOSITION	70 209	10 300	17 883	7 583

	2018	2017
Etablissements relevant de la Sécurité Sociale	524 963 €	514 563 €
IME LES PEUPLIERS	147 501 €	159 877 €
SESSAD LES PEUPLIERS	56 512 €	49 101 €
SESSAD ESPERANZA	29 316 €	24 134 €
ESAT L ENVOL	69 631 €	76 595 €
MAS DU BOIS JOLI	222 003 €	204 856 €
<hr/>		
Etablissements relevant du Conseil Général	341 988 €	321 036 €
POLE HEBERGEMENT	230 581 €	203 358 €
ATO LA MIRANDE	27 845 €	28 173 €
AVA CAMP DEL MAS	44 317 €	48 962 €
SAVS-SAMSAH ESCALE	39 245 €	40 543 €
<hr/>		
SIEGE SOCIAL	121 140 €	111 575 €
Total du passif social	988 091 €	947 174 €
<hr/>		
Financement autorisé par les financeurs	400 887 €	395 465 €
Solde du passif social à financer par les autorités	587 204 €	551 709 €

Unapei66 - Tableau des Emprunts

Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

Libellé	Valeur Brute Début d'Exercice 2018	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Valeur Brute Fin d'Exercice 2018
Listes des emprunts bancaires				
Emprunt	11 519 972	990 475	944 162	11 566 285
16402002 CDC02 - COSNT T3 MAS	63 813		7 229	56 584
16404002 CDC04 - 10291003 - 2535000 € IME	1 432 750		117 749	1 315 001
16406001 CDC 06 - 3 140 000 € - CONST FH	1 878 665		142 876	1 735 789
16409003 BP 09 - 06035209 MAS	27 883		15 097	12 786
16409006 CF 09 - 1672351 92 N - FV	1 631 713		70 181	1 561 532
16411001 BP 11 - 06054928 SIEGE - 200 000 €	110 911		20 595	90 316
16411002 BP 11 - 06056947 - 291 500 € SAVS	197 334		11 969	185 365
16411003 BP 11 - 06049588 - 100 000 € FH	41 501		10 780	30 721
16411005 CDC 11- 550 000 € FV EFFINERGIE	487 645		13 115	474 530
16412001 CDC 12 - CONST AVA	1 168 085		46 261	1 121 824
16413001 Emprunt 6074880 - 43790 € AVA	6 217		6 217	0
16416002 SG RENOVATION ATO 500 k€	441 667		33 333	408 334
16416003 SG CONST ATELIERS 3.5M€	3 312 500		250 000	3 062 500
16416004 SG 16 - VEHICULES 350K€	293 970		74 837	219 133
16417001 SG 500M MACHINES ESAT	425 318		99 750	325 568
16418001 BPS Construction Siège n°1		222 271	23 516	198 755
16417004 SG 500M Rénovation anciens ateliers ESAT		500 000		500 000
16418005 BPS Construction siège n°2		268 204	658	267 546
Total Emprunts bancaires (I) :	11 519 972	990 475	944 162	11 566 285
Liste des autres emprunts				
Emprunts CRAM	31 557		7 889	23 668
Total Autres Emprunts (II)	31 557		7 889	23 668
Intérêts courus	35 698	32 822	35 698	32 822
Total Intérêts courus (III)	35 698	32 822	35 698	32 822
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	11 587 227	1 023 297	987 749	11 622 775

Unapei66 - Tableau des Provisions

Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

Libellé	Valeur Brute 01/01/2018	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Valeur Brute 31/12/2018
Provisions réglementées				
Prov Couverture du BFR	24 000			24 000
Prov Renouvellement Immobilisations	440 487	4 018	24 494	420 011
Prov Lissage des surcoûts / PPF	62 656			62 656
Prov lissage surcoût autorisé / PPF	561 007	144 959		705 966
Réserve Plus value / actif immobilisé	105 586	12 837		118 423
Réserve Plus value / actif circulant	242 936	24 512		267 448
Total Provisions réglementées (I) :	1 436 672	186 326	24 494	1 598 504
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	120 620			120 620
				0
Provisions pour charges				0
Autres provisions	65 494	180 476	7 494	238 476
Provisions Départs en retraite	395 465	79 053	73 631	400 887
Autres provisions CNR	151 544		14 000	137 544
Total Provisions Risques et Charges (II) :	733 123	259 529	95 125	897 527
Fonds dédiés				
Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	187 430	28 510	106 358	109 582
Fonds dédiés sur dons manuels	8 670			8 670
Total Fonds dédiés (IV) :	196 100	28 510	106 358	118 252
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 365 895	474 365	225 977	2 614 283

Unapei 66 - Tableau des Immobilisations
Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

Libellé	Valeur Brute Début d'Exercice 2018	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Valeur Brute Fin d'Exercice 2018
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et autres avantages industriels	199 302	2 028	3 570	197 760
Droit au bail				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	41 299			41 299
Total Immobilisations incorporelles (I) :	240 601	2 028		239 059
Immobilisations corporelles :				
Terrains	1 274 484	474 654		1 749 138
Agencements et aménagements de terrains	162 459			162 459
Constructions	23 397 478	90 089		23 487 567
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 895 574	116 050	7 200	2 004 424
Autres immobilisations corporelles :	3 648 286	349 452	165 646	3 832 092
Installations générales, agencements, aménagements divers	929 572	82 730	15 929	996 373
Matériel de transport	143 059	185 009	93 275	234 792
Matériel de bureau et matériel informatique	640 609	45 809	25 570	660 848
Mobilier	648 047	35 904	30 872	653 080
Cheptel				
Emballages récupérables				
Autres immobilisations corporelles (Médical-Restauration-Etc.)	442 723	49 404	6 998	485 129
Total Immobilisations corporelles (II) :	30 821 004	1 079 648	179 844	31 720 808
Immobilisations mises en concession (III) :				
Immobilisations en cours :				
Immobilisations corporelles en cours	564 804	1 420 514	218 708	1 766 610
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
Total Immobilisations en cours (IV) :	564 804	1 420 514	218 708	1 766 610
Entreprises liées - Parts et créances (V) :				
Participations et créances rattachées à des participations :				
Titres de participation	2 500			2 500
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés				
Total Participations et créances rattachées à des participations (VI) :	2 500			2 500
Autres immobilisations financières :				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activ. de portef. (droit de préemption)	53 588			53 588
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts Action logement	144 903		14 411	130 492
Dépôts et cautionnements versés	15 690	1 050	5 313	11 427
Autres créances immobilisées	18 420			18 420
Actions propres ou parts propres				
Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés				
Total Autres immobilisations financières (VII) :	232 601	1 050		213 926
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	31 861 510	2 503 240	421 846	33 942 903

Unapei 66 - Tableau des Amortissements

Unapei 66 - Comptes centralisés - Période 01/2018 à 12/2018

Libellé	Amortissements Début d'Exercice 2018	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Amortissements Fin d'Exercice 2018
Amortissements des Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val	155 208	11 966	3 570	163 604
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 634	8 260		22 894
Total Amortissements Immobilisations incorporelles (I) :	169 842	20 226		186 498
Amortissements des Immobilisations corporelles :				
Agencements et aménagements de terrains	139 463	8 377		147 840
Constructions	7 270 484	819 805		8 090 289
Installations techniques, matériel et outillage industriels	798 931	127 046	684	925 293
Autres immobilisations corporelles :	2 825 256	438 953	145 226	3 118 983
Installations générales, agencements, aménagements divers	564 588	111 809	16 017	660 379
Matériel de transport	930 467	173 225	70 175	1 033 517
Matériel de bureau et matériel informatique	513 361	65 983	21 164	558 179
Mobilier	466 072	50 219	30 872	485 420
Autres immobilisations corporelles (Médical-Restoration-Etc.)	350 768	37 717	6 998	381 487
Total Amortissements Immobilisations corporelles (II) :	11 034 134	1 394 180	145 910	12 282 404
Amortissements Immobilisations mises en concession (III) :				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	11 203 976	1 414 406	145 910	12 468 902

Année 2018	Résultat d'exploitation	CITS non traité au CA 2017	Reprise de résultat	Variation provision congés payés	Dépenses non opposables	Résultat administratif
------------	-------------------------	----------------------------	---------------------	----------------------------------	-------------------------	------------------------

Pôle 1 :	19 637 €	64 232 €	0 €	7 010 €	0 €	90 879 €
IME LES PEUPLIERS	-26 248 €	44 410 €		-3 340 €		14 822 €
SESSAD LES PEUPLIERS	6 520 €	9 424 €		3 470 €		19 414 €
SESSAD ESPERANZA	39 365 €	10 398 €		6 880 €		56 643 €
Pôle 2 :	129 302 €	4 107 €	0 €	-17 115 €		116 294 €
ESAT Activite sociale	17 115 €	4 107 €		-17 115 €		4 107 €
ESAT Activite commerciale	112 187 €					112 187 €
Pôle 3 :	-31 281 €	47 917 €	0 €	6 421 €		23 057 €
MAS BOIS JOLI	-31 281 €	47 917 €		6 421 €		23 057 €
Pôle 4 :	-16 591 €		-76 389 €	9 539 €		-83 441 €
Foyer d'Hébergement	-52 280 €		-16 389 €	8 216 €		-60 453 €
Foyer de vie	35 424 €		-60 000 €	1 588 €		-22 988 €
Cuisine	265 €			-265 €		0 €
Pôle 5 :	27 254 €		-6 948 €	8 703 €	0 €	29 009 €
ATO	14 390 €		8 383 €	2 771 €		25 544 €
AVA	852 €		-20 000 €	-1 242 €		-20 390 €
GEM	6 875 €					6 875 €
SAVS	3 898 €		1 909 €	2 783 €		8 590 €
SAMSAH	1 239 €		2 760 €	4 391 €		8 390 €

Consolidé Assurance Maladie	5 471 €	116 256 €		-3 684 €		118 043 €
Consolidé Etat	6 875 €			0 €		6 875 €
Consolidé Conseil Général	3 788 €		-83 337 €	18 242 €		-61 307 €
Siège Social	2 086 €	3 107 €		17 817 €		23 010 €
Consolidé Etablissements	18 220 €		-83 337 €	32 375 €	0 €	86 621 €
Esat Commercial	112 187 €					112 187 €
Association	17 883 €					17 883 €
Conso Etablissement + Esat Comr	148 290 €		-83 337 €	32 375 €	0 €	216 691 €

Invest	Trésorerie	Compens	RAN	Charges
--------	------------	---------	-----	---------

Affectation proposée des résultats				
		14 822 €		
12 943 €		6 471 €		
41 643 €		15 000 €		
		4 107 €		
112 187 €				
23 057 €				
			-20 453 €	-40 000 €
			-22 988 €	
20 000 €			5 544 €	
			-20 390 €	
			6 875 €	
8 590 €				
8 390 €				

15 000 €		8 010 €		
----------	--	---------	--	--

241 810 €	0 €	48 410 €	-33 529 €	-40 000 €
------------------	------------	-----------------	------------------	------------------

f